

Jean-Baptiste André Godin à Henri de Hulster, 24 février 1877

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (18)

Collation 2 p. (254r, 255r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Henri de Hulster, 24 février 1877, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 13/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/49237>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [24 février 1877](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Hulster, Henri de](#)

Lieu de destination Crespin (Nord)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin demande à Henri de Hulster ses conditions pour effectuer un sondage à Guise sans connaître à l'avance la nature des terrains à traverser. Sur la recherche de minerais dans la Nièvre : Godin demande à Henri de Hulster s'il est en mesure de débloquer la sonde bloquée au fond du trou de sondage d'une profondeur de 120 m et de continuer le travail.

Mots-clés

[Information](#)

Lieux cités

- [Aisne \(France\)](#)
- [Nièvre \(France\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/11/2023 Dernière modification le 31/01/2024

Monsieur Duhesme

J'aurais deux propositions à soumettre à votre examen : la possibilité de l'entreprise d'un sondage dans le département de l'Aisne et qui commençait à l'ouest de la limite des terrains crayeux sur les calcaires blancs jaunâtres. Cela ne a rien à faire. La nature des terrains à traverser, cela ne m'est pas possible, puisque aucun sondage n'a été fait dans cette contrée. Les conditions que vous pourriez me faire me permettent donc pas de repos sur une connaissance absolue des terrains.

Ensuite de cela, j'ai une autre affaire sur Bagneux, j'appelle votre attention : j'ai un sondage de commencé dans la Néière qui est à 180 mètres de profondeur dans les grès ligh-
tis. L'entreprise semble impérative à aban-
donner mon mariel pense que sa mort est engagée
au fond et qu'il n'y a pas intérêt. Je ne connais
pas la cause de cet accident, car le trou de sondage
était percé dans un terrain suffisamment solide
n'est sujet à aucun éboulement. Néanmoins,

Il paraît que la sonde a monté et descendu sur une hauteur de 2 mètres du fond pendant plusieurs jours, sans pouvoir être élancée davantage, et maintenant on avait rompu les tiges sans pouvoir la faire bouger du tout.

Consentiriez-vous à nous charger des tentatives propres à retenir cette sonde, et à continuer le travail ?

Répondez-moi, si vous plâtrez immédiatement sur ce point et examinez les conditions les plus douces que vous pourriez me faire pour un sondage dans le Département de l'Orne ?

Veuillez agréer, Monsieur, mes parfaites civilités.

34
1.